

MACROPHILIE FRANCAISE

Rémy Prud'homme

9 juin 2014

Une vague de macrophilie – l'amour du gros – déferle sur la France. On en prendra trois exemples : les universités, l'Europe, les régions. Dans le discours officiel, les choses sont simples : plus c'est gros, mieux ça vaut. Dans la réalité, elles sont complexes : big n'est pas toujours beautiful, et peut parfois signifier obèse.

Commençons par le cas des universités. On en compte environ 80. La politique officielle, initiée par Mme Péresse et continuée par Mme Fiorasso, est de les inciter à se regrouper, ce qui ne manquera pas, nous affirme-t-on, de les rendre plus efficaces. Il y a quarante ans, on a démantelé l'Université de Paris, qui avec plus de 100.000 étudiants était présentée comme « un monstre ingérable », et on l'a remplacée par 14 universités « à taille humaine ». L'idée que la qualité d'une université augmente avec sa taille est ridicule, et tout simplement fautive, infirmée par les chiffres. Les meilleures universités du monde, comme Harvard ou MIT (20.000 étudiants) sont petites. Les plus grandes, comme l'UNAM à Mexico, ou l'Université de Buenos Aires (320.000 étudiants), sans même parler des universités iraniennes ou bangladeshies, ne brillent pas particulièrement dans les classements internationaux. La politique de la taille est en matière universitaire une non-politique, un leurre, qui cache (bien mal) une absence de politique.

L'Europe a également donné lieu à des panégyriques de la grosseur. Pour exister dans le monde d'aujourd'hui et « jouer dans la cour des grands », nous a-t-on répété sur tous les tons, un pays comme la France ne peut pas se présenter seul. Pour « faire le poids », il doit se regrouper avec d'autres. L'argument a sans doute du sens en matière militaire. Mais guère en matière économique dans un monde ouvert. Il confond concurrence entre entreprises et guerre entre nations. Les vainqueurs en production, en emplois, en revenus, sont ceux qui ont les meilleurs entrepreneurs, la meilleure fiscalité, les meilleurs chercheurs, pas les meilleurs généraux ou les meilleurs ministres ; et les atouts nécessaires n'ont grand chose à voir avec la taille des pays. Là encore, il suffit d'ouvrir les yeux. Nombreux sont les pays comme la Suisse, la Suède, la Nouvelle Zélande, la Norvège, le

Canada, qui sont petits et prospères. Et nombreux les pays comme le Nigéria ou le Pakistan, qui sont gros et misérables.

Il en va de même pour les régions. La encore on pare les regroupements de toutes les vertus. Plus grosses, les régions seront nécessairement plus belles, plus efficaces, plus économes. L'argumentation (si l'on ose dire) qui nous est assénée repose sur deux idées, fausses toutes les deux. La première est que de grandes régions auront plus de « poids » dans la guerre économique mondiale. Discutable en ce qui concerne les nations, cette vision militaire et quantitative est ridicule en ce qui concerne les régions. La croissance d'un territoire ne dépend ni de sa taille ni de ses élus. Pour paraphraser Cocteau, les mystères du développement régional dépassent nos politiciens, ils feignent de les organiser. La région Ile-de-France, qui est la plus grosse d'Europe, n'est pas celle qui se développe le mieux.

La deuxième idée est que la production des services publics (de routes, d'éducation, de santé, d'assistance sociale, d'eau, etc.) est sujette à des économies d'échelle (des coûts unitaires qui baissent lorsque les quantités produites augmentent). Les nombreuses recherches internationales menées sur cette question ne conduisent pas à des résultats clairs. Cela est vrai pour certains services, faux pour d'autres. Lorsque c'est vrai, les économies d'échelles sont souvent rapidement épuisées, au niveau des communes, pas des régions. S'il y avait des économies d'échelles partout et sans limites, alors c'est la centralisation au niveau de l'Etat qui serait le système le plus efficace ! En réalité, les bienfaits des économies d'échelles, lorsqu'ils existent, se heurtent à des problèmes d'information, de contrôle, d'adéquation de l'offre à une demande variée, qui justifient un certain degré de décentralisation. La réforme proposée qui remplace les petits départements par de grosses régions est évidemment centralisatrice. Aujourd'hui lorsque le toit d'un collège de Dreux prend l'eau, le principal s'adresse à Chartres, chef-lieu de l'Eure-et-Loire ; demain, il s'adressera à Poitiers, capitale de la région Centre-Limousin-Poitou Charentes ; gageons que celle-ci créera vite une antenne à Chartres - effaçant ainsi les économies attendues de la réforme !